

Mutations des zones intermédiaires: Quels outils de gestion et d'accompagnement ?

L'exemple du Parc national des Pyrénées

Plan de l'intervention

- **Les zones intermédiaires, un espace identifié dans la charte du parc national**
- **Les aspects connaissances**
 - > Carte des paysages
 - > Étude sur la vocation des zones intermédiaires
- **Les actions entreprises :**
 - > Les aides à l'investissement ponctuel
 - > Les interventions surfaciques
 - > Les actions de communication
- **Et demain ? Quelles perspectives ?...**

Les zones intermédiaires dans la charte

- **Orientation n° 2 : « *Rechercher une valorisation concertée des zones intermédiaires respectueuse des différents usages* »**
- **Une identification claire des zones intermédiaires dans la carte des vocations**
- **En pratique, des mesures de connaissance, de préservation et de soutien aux activités...**

Les aspects connaissances

- **Une première réalisation : la carte des Unités Élémentaires Paysagères (UEP)**
 - > Réalisée avec l'appui de l'UPPA
 - > A partir de photo-interprétation
 - > Obtention d'un « état zéro » uniforme sur le territoire, ce qui permet d'envisager des suivis à terme
- **Étude de vocation de la zone intermédiaires de la vallée des Gaves :**
 - > Menée conjointement par la Chambre d'Agriculture 65 et le GIP-CRPGE (service pastoral)
 - > Des actions concrètes envisagées et mises en œuvre

Les actions : aides aux investissements

- **L'objectif : accompagner l'équipement des exploitations agricoles en matériel adapté aux ZI**
- **En pratique, subvention jusqu'à 50% du matériel acheté**
- **Cofinanceurs : Etat, Europe, Région, Département, Parc national des Pyrénées**
- **Bilan depuis 2006 :**
 - > En Midi-Pyrénées : 107 dossiers, plus de 500 000 € du PNP
 - > En Aquitaine : 18 dossiers, près de 80 000 € du PNP

Les actions : aides aux investissements

- **Les bâtiments d'élevage, un enjeu paysager fort...**
- **En Midi-Pyrénées, un accompagnement à la rénovation des granges traditionnelles agricoles**
 - > Depuis 7 ans, 5 dossiers, près de 70 000 € versés du PNP
- **En Aquitaine, une aide à l'intégration des nouveaux bâtiments**
 - > Encore expérimental : un dossier d'environ 12 000 €

Les aides surfaciques : les MAET

- **MAET ? Mesure Agri-Environnementale Territorialisée**
L'aide surfacique de la politique agricole commune...
- **Une large gamme d'engagements possibles... Trois ont été mises en œuvre sur les zones intermédiaires**
- **Animation par les Chambres d'Agriculture, pour des contrats de 5 ans**
- **Plusieurs sources de financements possibles :**
 - > Etat + Europe
 - > Parc national + Europe

La MAET « *Fauche pédestre* »

- Un engagement principal simple : faucher à pied
- Une mesure avec un grand succès en Hautes-Pyrénées : 1000 hectares signés en deux campagnes
- Financement Etat et Europe

La MAET « *Prairies fleuries* »

- **Un engagement original : on valide un état initial, et on engage sur le maintien de cet état. Engagement de résultats!**
- **Une mesure basée sur une liste d'espèces de fleurs, élaborées conjointement par le PNP, le CBNPMP et les CA**
- **Une contractualisation assez large :**
 - > En Midi-Pyrénées, 1100 hectares environ
 - > En Aquitaine, 650 hectares environ
- **Une mesure portée et financée par le PNP**

La MAET

« *réouverture et maintien de milieux ouverts* »

- Dans le cadre de l'étude des vocations de la ZI
- Un engagement simple : reconquérir des espaces
- Mesure limitée à la vallée des Gaves
- 60 hectares engagés
- Mesure portée et financée par le PNP

Le concours agricole des Prairies fleuries

- **Un concours national, intégré maintenant au Concours Général Agricole**
- **Une opération large : 25 parcs naturels régionaux, 5 parcs nationaux, des parcs italiens, belges, suisses, andorrans...**
- **Des jurys locaux, croisement des regards agricoles, écologiques, paysagers...**
- **Une opération de communication sur les prairies naturelles, leur biodiversité, leurs enjeux... Et leurs exploitants!**

Et demain ? Quelles perspectives ?

- **Un besoin primordial : des éleveurs!**
- **Des facteurs de réussite : des structures porteuses de projets, de programme, et des structures d'animation territoriale**
- **Une incertitude : la politique agricole commune...**

Merci de votre attention

